

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016 – 12 - 27

Séance du 13 décembre 2016

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 25

Représentés : 7

Absent excusé : 1

L'an deux mille seize, le treize décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoint : Mesdames GUIROU-NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE,
Messieurs BAGNO, FERRARA, JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
GIACALONE, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI,
TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOULLARD, ROCHE,
SAOUT, VALENTIN.

**DONATIONS A LA
COMMUNE**

**MONSIEUR DANIEL
BANDON**

Etaient représentés :
Adjoint : Madame Chrystelle GOHARD (procuration à Madame
Pascale GUIROU-NOUYRIGAT), Monsieur Frédéric HERBAUT
(procuration à Monsieur Antoine BAGNO).

Conseillers Municipaux : Mesdames Amandine CIDALE
(procuration à Madame Andrée SAMAT), Elisabeth LALESART
(procuration à Madame Stéphanie LEITE), Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Isabelle
VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Monsieur Patrice
CATTALUI (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO).

Etait absent excusé :
Conseiller Municipal : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20161213-DEL20161227-DE
Date de télétransmission : 15/12/2016
Date de réception préfecture : 15/12/2016

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter les donations faites à la Commune par Monsieur Daniel BANDON, Peintre amateur, de deux huiles sur toile :

- Une huile sur toile - Dimensions 35 x 22 cm - intitulée «*Cap de l'Aigle, Baie des Lecques* », pour une valeur estimée à 100 €.
- Une huile sur toile – Dimensions 36 x 24 cm – intitulée «*Bord de mer en Provence* », pour une valeur estimée à 200 €.

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède

Décide d'accepter les donations faites à la Commune par Monsieur Daniel BANDON, Peintre amateur, de ces deux huiles sur toile,

Autorise le Maire à signer les actes authentiques correspondants, formalisant lesdites donations.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY